



LICENCE ZOOM

Appui local à la vie syndicale

Tel qu'adopté au congrès de novembre 2021

La FSSS fournira aux syndicats admissibles, par l'intermédiaire de la personne conseillère, l'accès à une licence ZOOM.

Applicable pour les syndicats répondants aux critères suivants :

- Avoir moins de 349 cotisants
- Avoir moins de 50 000 \$ en caisse incluant les placements et fonds de luttes

Numéro du syndicat 08-00-000	
Nom du syndicat	
Nombre de membres	
Montant en caisse (incluant les placements)	
Nom et prénom de la personne contact du syndicat	
Nom et prénom de la conseillère ou du conseiller du syndicat	
Date de la demande	

À l'usage du service de la Comptabilité

No syndicat :	No document :	Nb cotisants :
GL:	Lot FAC:	Lot PMT: